

## ADMISSION AU LVH CONDITIONS, REGLES, PROCEDURES RENTREE 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au Lycée Français Victor Hugo à la rentrée scolaire 2022. Vous trouverez dans ce document nos conditions d'admission.

Une inscription dans un établissement français, homologué par le ministère de l'éducation nationale français, implique une pleine adhésion des parents comme de l'élève à ses objectifs pédagogiques et éducatifs, ainsi qu'à ses principes et règles de fonctionnement, garantie de la cohésion et de la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs portées par le LVH.

En tant que parents d'élèves, vous participez aux instances consultatives du LVH par l'élection de vos représentants. Le conseil d'école et le conseil d'établissement associent les partenaires de l'école, et en particulier les parents d'élèves, à la réflexion sur la vie de l'établissement. Il est essentiel que vous soyez partie prenante dans ces instances.

### Conditions d'inscription :

Selon leur nationalité ou leur cursus scolaire, les élèves sont admis au Lycée Victor Hugo **dans la limite des places disponibles**. Les admissions sont prononcées, au regard des critères définis ci-dessous :

Ordre priorité	Profil élève	Provenance	Conditions d'admission
<b>1</b>	Nationalité française	<ul style="list-style-type: none"> <li>- établissement public français</li> <li>- établissement privé français sous contrat</li> <li>- établissement de l'étranger homologué par le ministère français</li> </ul>	Admission dans la limite des places disponibles <i>* pour le collège et le lycée, la décision d'orientation prise en conseil de classe</i> <i>* pour le primaire, la décision du conseil de cycle</i>
<b>2</b>	Autres nationalités avec scolarisation pendant 1 an au	<ul style="list-style-type: none"> <li>- établissement public français</li> <li>- établissement privé français sous contrat</li> </ul>	Admission dans la limite des places disponibles <i>* pour le collège et le lycée, la</i>

	moins dans le système français	- établissement de l'étranger homologué par le ministère français	<i>décision d'orientation prise en conseil de classe</i> <i>* pour le primaire, la décision du conseil de cycle</i>
<b>3</b>	Toutes nationalités	- établissement privé français hors contrat - établissement à programme français non homologué par le ministère français - établissement francophone - établissement d'un système éducatif bulgare, autres....	Admission après : * Petite et moyenne Sections de maternelle : entretien parents  * Grande Section de maternelle - primaire, collège, lycée : étude dossier + <b>tests</b> réussis + entretien

## Règles d'admission :

Les enfants sont admis dans le niveau de classe correspondant à leur année de naissance (tableau ci-dessous pour l'année 2022-2023) :

MATERNELLE			
Enfants nés en	2019	2018	2017
Classe	Petite Section (PS)	Moyenne section (MS)	Grande section (GS)

ELEMENTAIRE					
Enfants nés en	2016	2015	2014	2013	2012
Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

COLLEGE - LYCEE							
Enfants nés en	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Classe	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle

## ECOLE MATERNELLE

### Procédure :

- 1 **Préinscription en ligne sur le site Skolengo du 8 MARS AU 31 MAI 2022**
- 2 **Envoi (par mail ou par courrier) ou dépôt des dossiers complets de demande d'inscription du 9 MARS AU 31 MAI 2022**
- 3 **Tests d'entrée pour les demandes d'inscription en Grande Section de maternelle (élèves venant d'un établissement non homologué)**
- 4 **Notification d'admission ou refus d'admission par courriel**
- 5 **Réponse de la famille par mail pour accepter ou refuser l'admission**
- 6 **Si admission, dépôt ou envoi des pièces complémentaires et **réglement des droits de 1<sup>ère</sup> inscription (avant le 18 juin 2022 délai de rigueur)****

### **Pièces à fournir pour le dossier de demande d'inscription :**

- Formulaire de demande d'admission signé par les 2 parents à imprimer lors de l'inscription en ligne
- Copie de la pièce d'identité de l'enfant ou acte de naissance
- 1 photo d'identité de l'enfant
- Copies des pièces d'identité des 2 parents
- Copie livret de famille (pour les enfants de nationalité française)

### **Pièces complémentaires à fournir après notification de l'admission :**

- Fiche médicale
- Copie du carnet de vaccination à jour
- Contrat d'inscription signé par les 2 parents
- Déclaration de consentement protection des données signée par les 2 parents
- Règlement intérieur signé par les 2 parents
- Règlement financier signé par les 2 parents
- Autorisation de diffusion
- Copie de la décision de justice en cas de divorce
- **Pour les élèves venant d'un établissement du système français :**
  - o Certificat de radiation
  - o Bilan de l'évaluation de l'élève

**Pour que l'inscription soit définitivement validée,  
le dossier devra être complet et les droits de 1<sup>ère</sup> inscription payés.**

## ELEMENTAIRE - COLLEGE - LYCEE

### Procédure :

- 1 **Préinscription en ligne sur le site Skolengo du 8 MARS AU 31 MAI 2022**
- 2 **Envoi (par mail ou par courrier) ou dépôt des dossiers complets de demande d'inscription du 9 MARS AU 31 MAI 2022**
- 3 **Tests d'entrée pour les demandes d'inscription à partir du CP (élèves venant d'un établissement non homologué)**
- 4 **Notification d'admission ou refus d'admission par courriel**
- 5 **Réponse de la famille par mail pour accepter ou refuser l'admission**
- 6 **Si admission, dépôt ou envoi des pièces complémentaires et **réglement des droits de 1<sup>ère</sup> inscription (avant le 18 juin 2022 délai de rigueur)****

### **Pièces complémentaires à fournir pour le dossier de demande d'inscription :**

- Formulaire de demande d'admission signé par les 2 parents à imprimer lors de l'inscription en ligne
- Copie de la pièce d'identité de l'enfant ou acte de naissance
- 1 photo d'identité de l'enfant
- Copies des pièces d'identité des 2 parents
- Certificat de scolarité des **2 dernières années scolaires**
- Bilan de l'évaluation de l'élève
- Copie livret de famille (pour les enfants de nationalité française)

### **Pièces à fournir après notification de l'admission :**

- Fiche médicale
- Copie du carnet de vaccination à jour
- Contrat d'inscription signé par les 2 parents
- Déclaration de consentement protection des données signée par les 2 parents
- Règlement intérieur signé par les 2 parents
- Règlement financier signé par les 2 parents
- Autorisation de diffusion
- 
- Copie de la décision de justice en cas de divorce
- **Pour les élèves venant d'un établissement du système français :**
  - o Certificat de radiation

**Pour que l'inscription soit définitivement validée,  
le dossier devra être complet et les droits de 1<sup>ère</sup> inscription payés.**